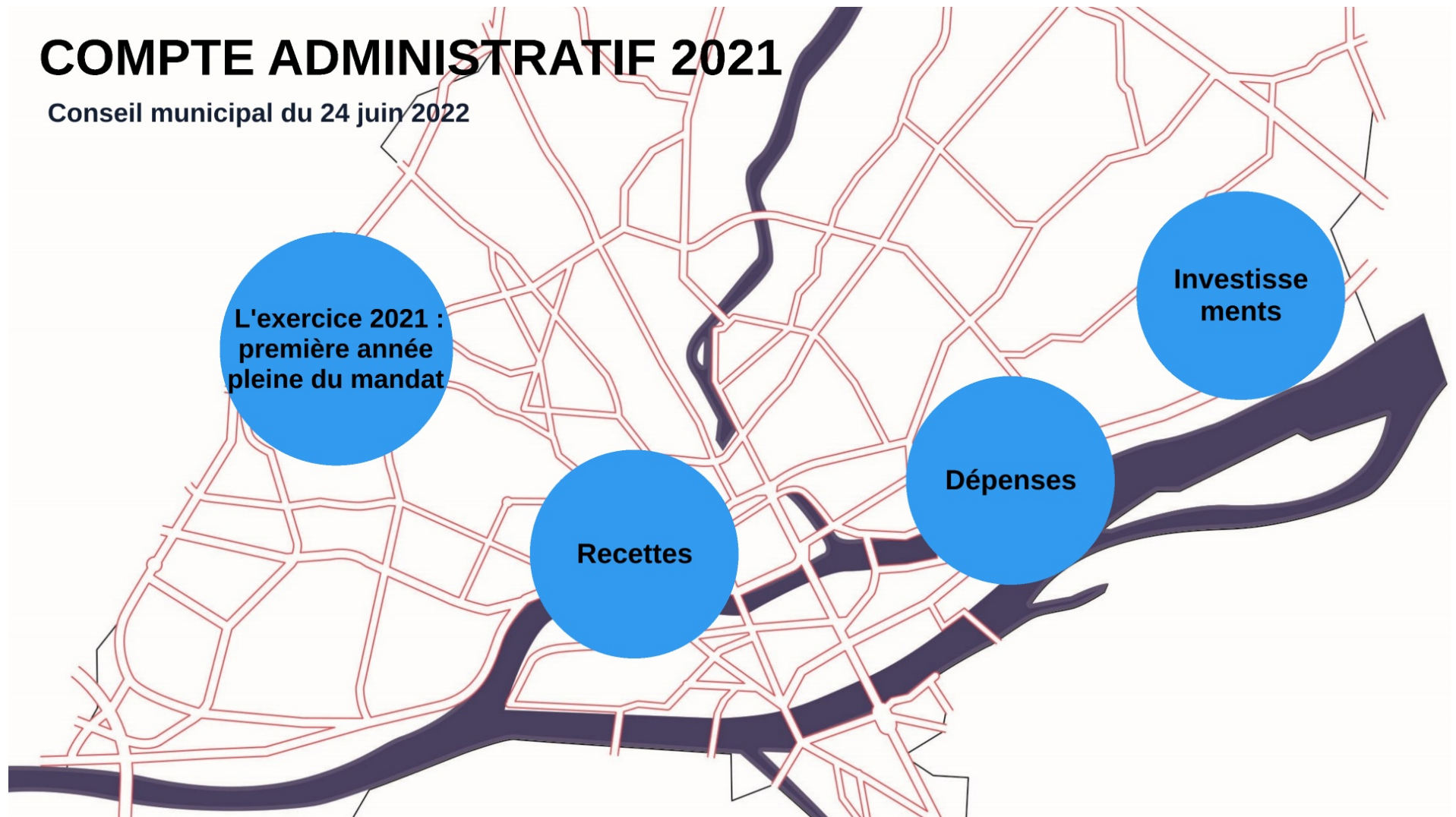


COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil municipal du 24 juin 2022



Le compte administratif 2021

Par le vote du compte de gestion, le conseil municipal arrête les comptes de l'exercice 2021 tenus par le Comptable Public

Par le vote du compte administratif, le conseil municipal arrête les comptes de l'exercice 2021 tenus par l'Ordonnateur

L'Assemblée constate ainsi la concordance des comptes tenus par l'Ordonnateur et le Comptable

Madame la Maire, en tant qu'Ordonnatrice, ne peut participer au vote qui vient arrêter la gestion dont elle est responsable



**La sortie
progressive
de la crise
sanitaire**

**Les
équilibres
du CA 2021**

**Les taux de
réalisations**

L'impact de la crise sanitaire

La crise sanitaire avait fortement impacté les équilibres financiers de la ville en 2020, avec une baisse de 16,5 M€ de notre épargne brute.

En 2021, avec le recul de l'épidémie et la fin des restrictions sanitaires, les équilibres financiers ont retrouvé leurs niveaux d'avant crise.

La Ville retrouve ainsi des soldes et ratios d'épargne satisfaisants et proches du niveau d'avant crise, lui permettant de poursuivre son effort d'investissement important sur le territoire.

Equilibres financiers

Des dépenses en hausse de 10,9 M€ (+2,9%), avec subventions et transferts : +3,5%, charges de structure : +2,7%, personnel : +2,6%

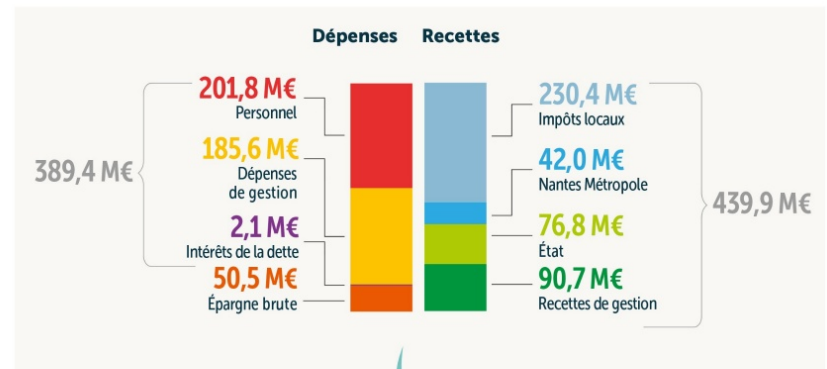
Des recettes en hausse de 24 M€ (+5,8%), avec une reprise des recettes tarifaires et des droits de stationnement après les périodes de confinements

Une épargne brute similaire à 2019, à 50,5 M€, en hausse de 13 M€ (après une chute de 12 M€ en 2020), avec un taux d'épargne brute de 11,5% (contre 8,9 % en 2020 et 11,7 % en 2019)

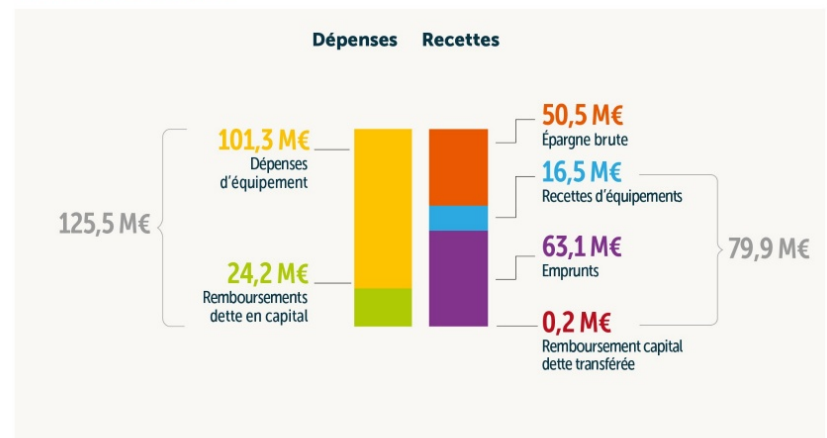
Une capacité de désendettement de 4,8 ans (5,5 ans en 2020)

COMPTE ADMINISTRATIF GLOBAL DE LA VILLE 2021

Fonctionnement 389,4 M€



Investissement 101,3 M€*



* Dépenses d'investissement hors remboursement de la dette en capital

M€: Millions d'euros

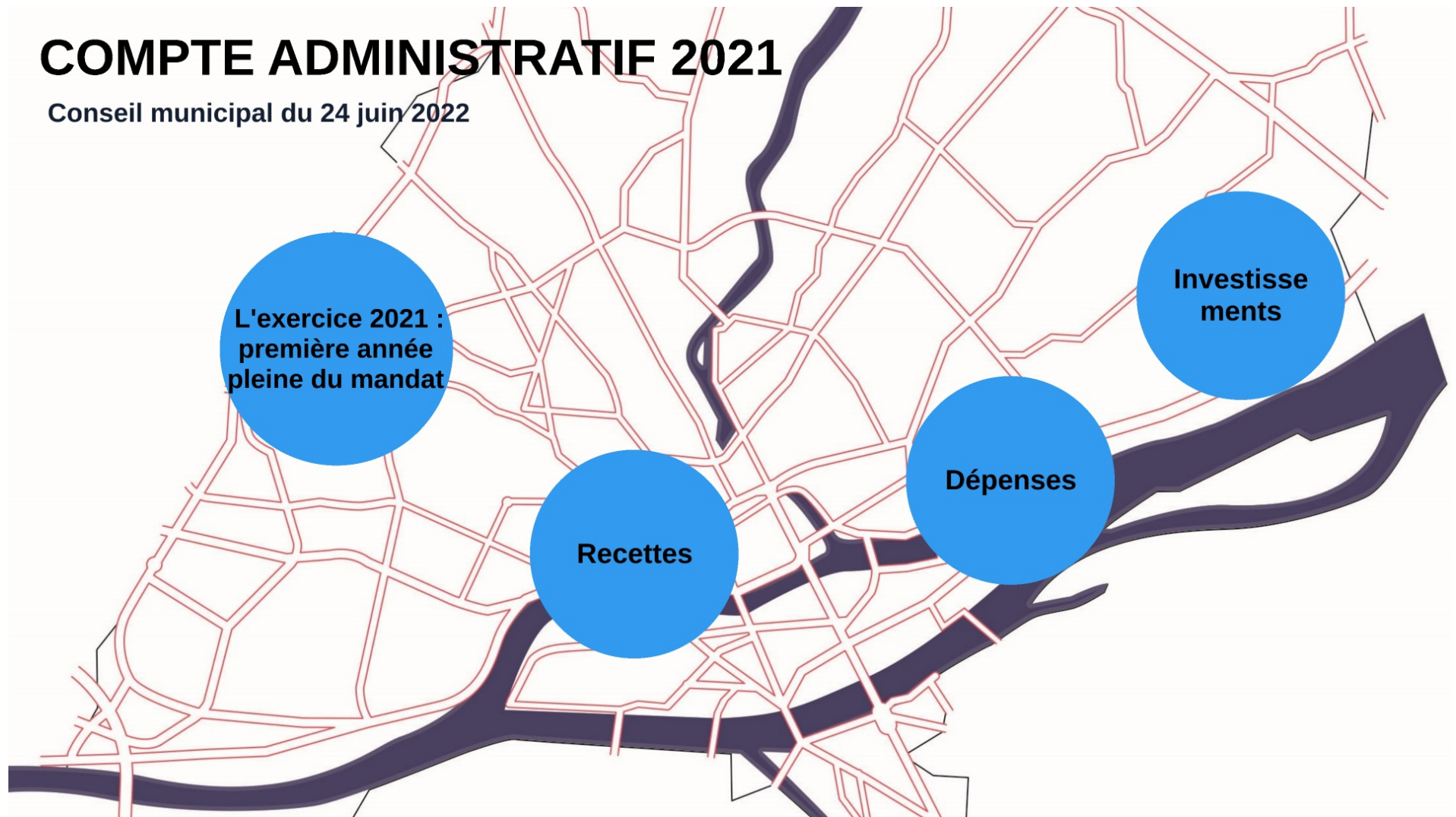
Les taux d'exécution

Des taux très satisfaisants qui montrent une bonne réalisation du budget dans un contexte encore particulier :

- en fonctionnement : 97,2 % sur crédits ouverts
- en investissement : 84,6 % sur BP (hors opérations financières)

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil municipal du 24 juin 2022



Les recettes de fonctionnement : 439,9 M€

En hausse de 5,8 % (24 M€) après la forte baisse de 2020 liée à la crise sanitaire

Des ressources fiscales dynamiques malgré la réforme de la fiscalité locale

Une nette reprise des recettes tarifaires, après les périodes de confinements

**Impôts
Locaux :
230,4 M€**

**Dotations :
118,8 M€**

**Autres
recettes :
90,7 M€**

Produit fiscal : 52% des recettes, à 230,4 M€, en hausse de 4,5 % (+9,8 M€)

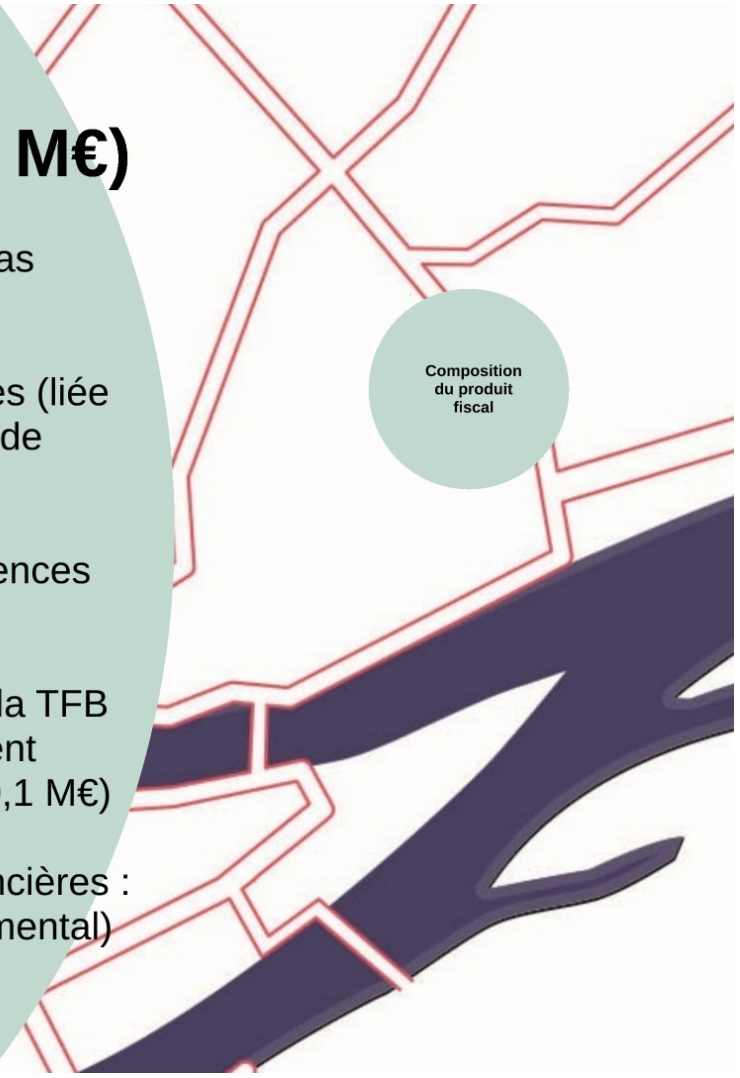
Pour la 11^{ème} année consécutive, les taux d'imposition n'ont pas augmenté en 2021.

Cette hausse s'explique donc par la variation physique des bases (liée au nombre de logements) et l'actualisation forfaitaire des bases de foncier bâti (+0,2%)

En 2021, la taxe d'habitation n'est perçue plus que sur les résidences secondaires : 5,7 M€

La suppression de la taxe d'habitation a entraîné le transfert de la TFB départementale à la ville (60,6 M€) et l'instauration d'un coefficient correcteur destiné à assurer une compensation à l'euro près (50,1 M€)

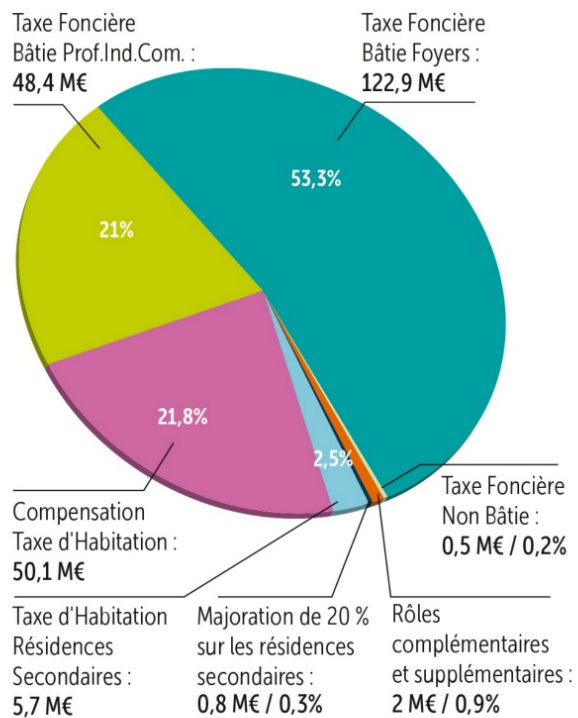
L'essentiel du produit fiscal 2021 est ainsi composé de taxes foncières : 171,8 M€ (dont 60,6 M€ provenant du transfert du taux départemental)



Composition
du produit
fiscal

Répartition de la fiscalité directe en 2021

**Produit de la fiscalité directe en 2021 :
230,4 M€**



Dotations : 118,8 M€

Dotations et compensations de l'Etat : 76,8 M€ (17,5% des recettes) en baisse de 2,5 M€ (*liée au transfert de certaines compensations fiscales vers le produit de fiscalité directe*)

DGF en hausse de 1 M€, à 66,6 M€, du fait du dynamisme de la DSU et de l'augmentation de population (+5 381 habitants)

Dotations de Nantes Métropole : 42 M€ (9,6% des recettes)

- Dotation de Solidarité Communautaire : 14,5 M€
- Attribution de compensation : 27,1 M€
- Remboursement des frais financiers de la dette transférée : 0,1 M€
- fonds de concours en fonctionnement : 0,3 M€ pour le soutien à Citad'elles et à la mission sociale
- Remboursement du capital de la dette transférée : 0,24 M€ (*recette d'investissement*)

Autres recettes : 90,7 M€

(21% des recettes)

- Recettes tarifaires : 28,1 M€ (+7,5 M€)

Elles se rapprochent de leur niveau d'avant crise sanitaire, notamment sur le stationnement (+1,9 M€), le périscolaire (+3,4 M€), les accueils petite-enfance (+0,6 M€)

- Autres impôts et taxes : 31,8 M€ (+4,3 M€)

Reprise des droits de mutation de 4,1 M€ et de la taxe sur l'électricité de 0,15 M€

- Diverses participations : 19,1 M€ (+1,2 M€)

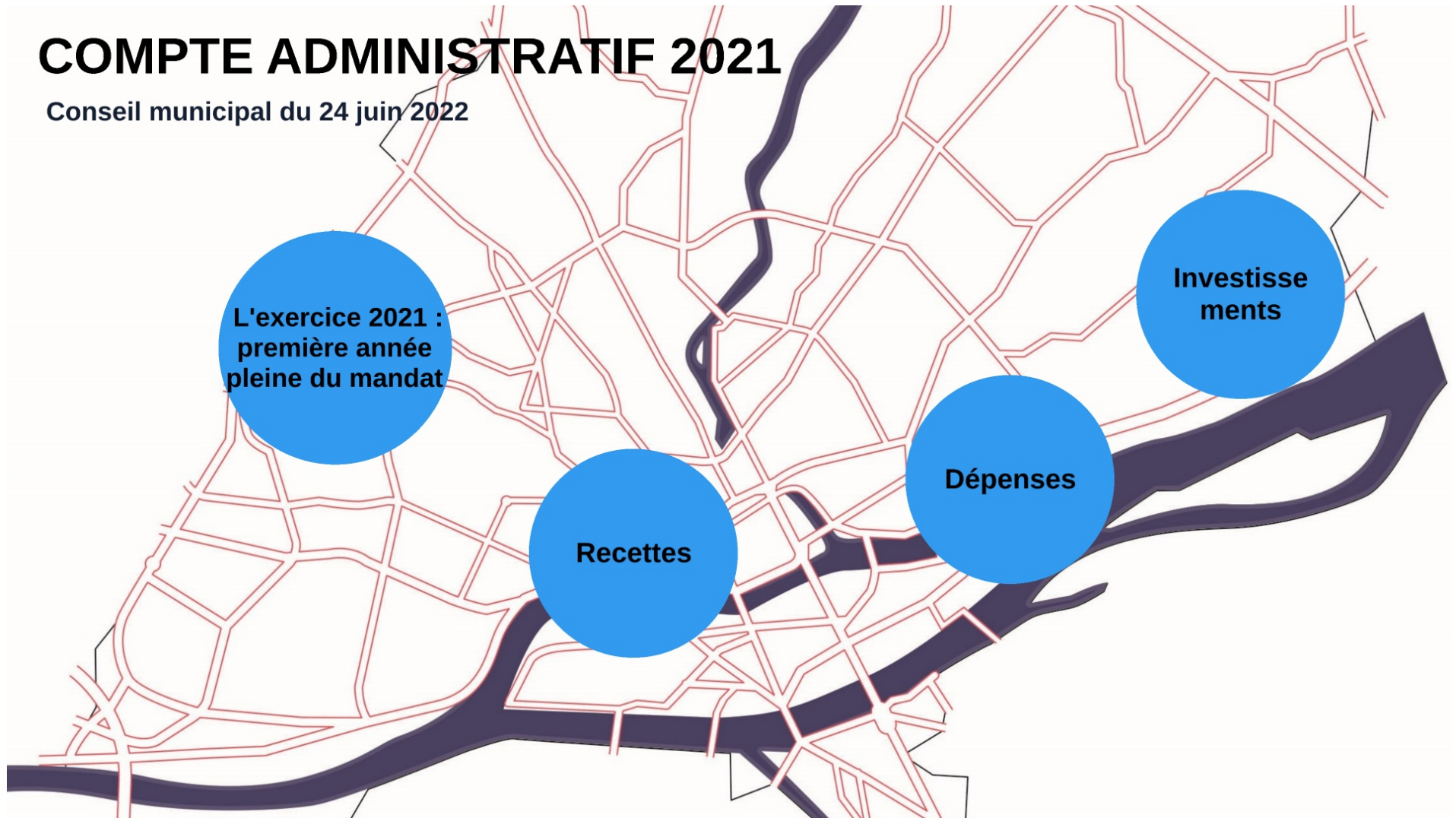
notamment la CAF : 17,8 M€

- Autres recettes : 11,7 M€ (+4 M€)

dont une recette exceptionnelle d'assurances (2,7 M€) et progression des revenus d'immeubles après les exonérations de loyers de 2020 (+0,6 M€)

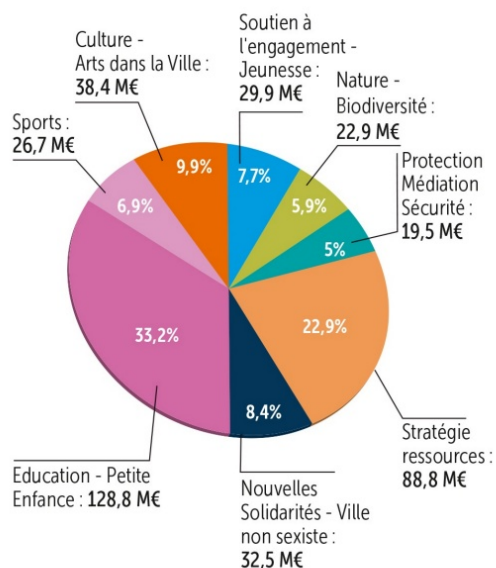
COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil municipal du 24 juin 2022



Dépenses de fonctionnement : 389,4 M€

Répartition des dépenses de fonctionnement par politiques publiques en 2021 (387,4 M€)



Dépenses de gestion (387,4 M€) en évolution maîtrisée de 10,9 M€ soit + 2,9 %, dont +3,5% sur les subventions et transferts versés et +2,7% sur les charges de structure et moyens des services.

Elles intègrent des dépenses liées au Covid pour 4,6 M€

Une hausse limitée des dépenses de personnel à +2,6%

Elles comprennent les frais financiers : 2,05 M€

Dépenses de Personnel
201,8 M€

Dépenses de gestion
185,6 M€

Dont subventions
71,6 M€

Frais financiers
2,05 M€

Dépenses de personnel :

201,8 M€ (52% des dépenses de gestion)

Une évolution de 5,1 M€ (2,6 %) :

- effet GVT : +1,2 M€
- revalorisations de grilles indiciaires et accords PPCR : +0,4 M€
- revalorisation du SMIC en octobre 2021 : +0,2 M€
- tenue des élections départementales et régionales : +0,4 M€
- mutualisation nouvelle de la direction Nature et Jardins : 1,3 M€

(refacturation par la Métropole)

- des créations de postes liées à la montée en puissance de services en lien direct avec la population ont été nécessaires pour répondre aux besoins des nantais, à l'éducation principalement : +1,6 M€, et le recrutement de policiers municipaux

Ce total comprend 43,9 M€ au titre du remboursement à Nantes Métropole des frais de personnel mutualisé.

Dépenses de gestion :

185,6 M€ (48% des dépenses)

Les services délégués et grands contrats : 34,5 M€ (+4 M€)

Les charges liées à la structure patrimoniale : 18,1 M€ (+0,4 M€)

Les moyens des services publics : 20,7 M€ (+1,5 M€)

Les charges de production des services publics : 28,8 M€
(-0,7 M€)

Le FPIC : 1 M€ et les provisions : 0,2 M€

Subventions : 71,6 M€

soit 18,5 % des dépenses de gestion

- Subvention d'équilibre au CCAS : 26 M€ (stable par rapport à 2020)
- Subventions au secteur associatif : 38,1 M€ (-0,7 M€)
- Autres subventions : 7,5 M€ (+0,4 M€)

Contributions obligatoires : 7 M€

- essentiellement les OGEC : 5,7 M€ (+ 0,3 M€)

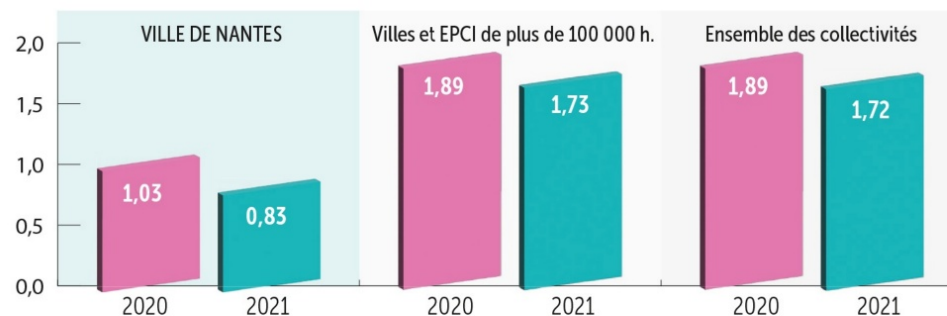
Frais financiers : 2,05 M€

En diminution de 0,2 M€ (-9%) du fait :

- d'une gestion très performante de la dette
- d'un contexte de taux encore favorable en 2021

Taux moyen de la dette de 0,83 % (contre 1,73% pour les villes de + 100 000 hab.)

Observatoire de la dette : un taux moyen nettement inférieur à celui de la strate

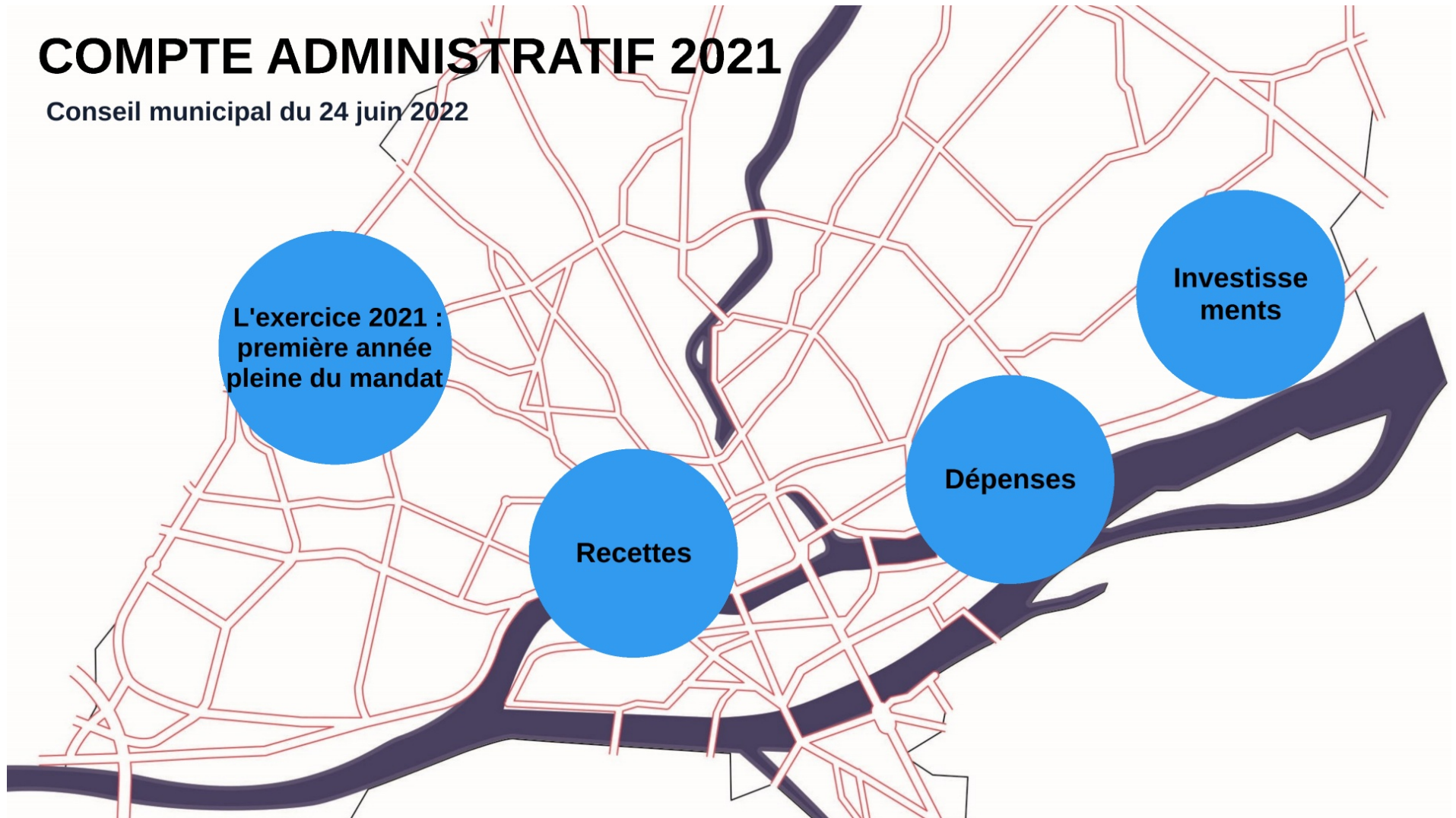


Taux moyen (en % annuel/ 30/360)

Le taux moyen de la dette est à la moyenne des taux des emprunts pondérés par leurs capitaux restant dus. Il s'interprète comme une mesure instantanée, à la date d'analyse, de la vitesse à laquelle courent les intérêts.
Source : Finance Active - Mars 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil municipal du 24 juin 2022



Budget d'investissement : 125,5 M€

- remboursement de dette : 24,2 M€
- dépenses d'équipement : 101,3 M€
soit 317 € /hab
+ 28 % par rapport à 2020
dont 4,1 M€ de subventions

101,3 M€
au service
des
politiques
publiques

dont
19 M€
pour
l'entretien
durable

Recettes
16,7 M€

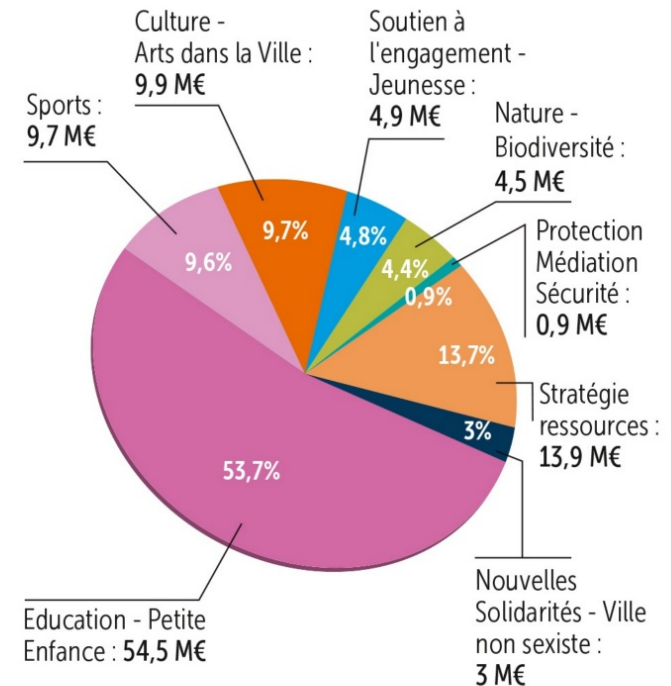
Emprunt
nouveaux
63 M€

101,3 M€ pour les politiques publiques

notamment :

- 53,7% pour l'éducation et la petite enfance
- 19,3% pour la culture et les sports
- et un effort pour l'entretien de nos bâtiments

La répartition des dépenses d'investissement en 2021 par politique (101,3 M€)

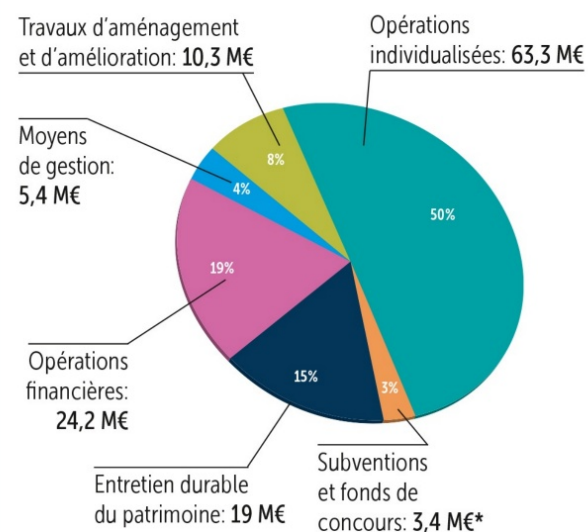


La Transition énergétique et l'entretien durable du patrimoine

Plus de 19 M€ soit 19,5 % des dépenses d'équipement propre de la ville consacrées à l'entretien de notre patrimoine pour :

- assurer la pérennité des bâtiments
- favoriser les économies d'énergie
- installer de nouvelles toitures photovoltaïques
- améliorer l'accessibilité des bâtiments

La répartition des dépenses d'investissement en 2021 par agrégat budgétaire (125,5 M€)

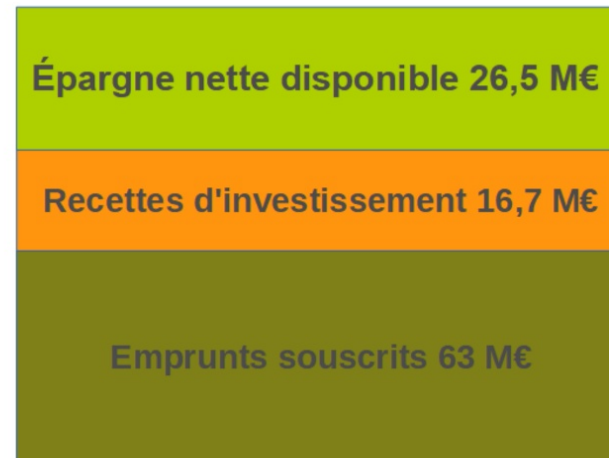


*subventions et fonds de concours hors opérations individualisées

Recettes d'équipement : 16,7 M€

- Fonds de compensation de la TVA : 10,6 M€
- Produit des cessions foncières : 1,3 M€
- Autres recettes d'équipement (subventions de nos principaux partenaires) : 4,6 M€
- Remboursement des emprunts NM : 0,2 M€

Financement de l'investissement



Le taux de financement des dépenses d'investissement par des ressources propres atteint 42,5% en 2021.

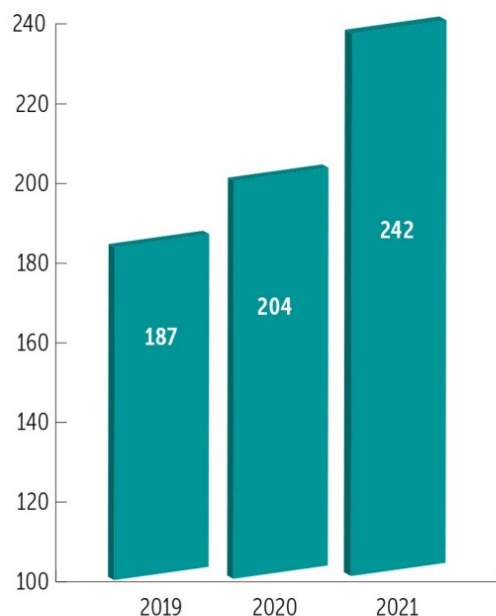
L'emprunt mobilisé s'élève à 63 M€ en 2021 (45 M€ en 2020).

Le fonds de roulement s'est accru de 4,8 M€, à 18,1 M€ fin 2021, soit un niveau satisfaisant.

Dette

Encours de la dette au 31 décembre 2021 : 241,9 M€

Évolution de l'encours de la dette au 31 décembre (en M€)



La dette par habitant au 31/12/2021 est de 758€ (648€ fin 2020), soit un montant très inférieur à la moyenne des villes de + 100 000 habitants (1 106 €/hab. fin 2020)

Emprunts
2021 : 63 M€

Emprunts réalisés en 2021

63 M€

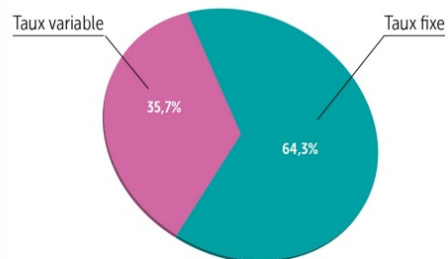
Caisse des Dépôts :
19,4 M€ taux fixe 0,54% 20 ans

Crédit Coopératif (groupe BPCE) :
8 M€ taux fixe 0,71% 20 ans

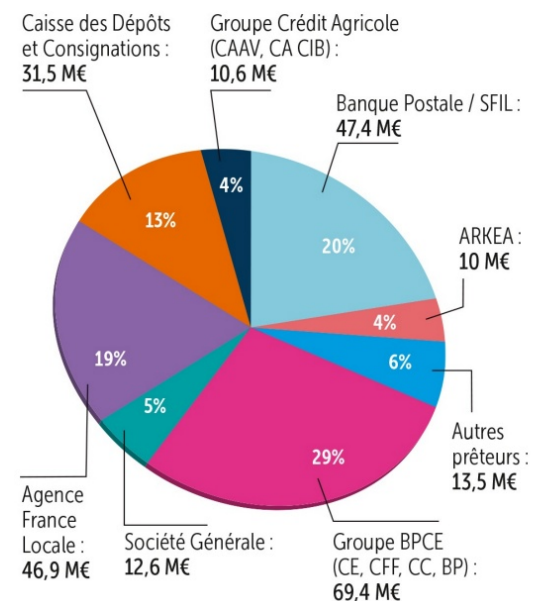
ARKEA : 10 M€ Euribor 12 +0,16%
20 ans

Banque Populaire :
25 M€ Euribor 6 +0,42% 20 ans

La structure de la dette
au 31 décembre 2021



Répartition du portefeuille d'emprunts par prêteur au 31 décembre 2021 (241,9 M€)



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil municipal du 24 juin 2022

